

# Reprenez le contrôle de vos finances personnelles

---

## Les principes fondamentaux

- Utilisez toujours votre revenu net mensuel comme base de calcul pour refléter la somme réellement disponible.
- Appliquez la règle du 50/30/20 : 50% pour les besoins (charges fixes), 30% pour les envies (dépenses variables) et 20% pour l'épargne ou le remboursement de dettes.
- Intégrez systématiquement une ligne dédiée à l'épargne de précaution, visant à couvrir 3 à 6 mois de dépenses courantes.

## Organisation de vos dépenses

- Séparez clairement vos charges fixes (loyer, crédits, assurances, abonnements) des charges variables (alimentation, loisirs, transport) pour identifier vos leviers d'économie.
- Notez les dates de prélèvement de chaque charge fixe pour anticiper vos sorties d'argent et éviter les incidents de paiement.
- Lissez vos dépenses irrégulières ou annuelles (taxe foncière, cadeaux, assurance auto) en divisant le montant total par 12 pour les intégrer mensuellement.

## Analyse et ajustement

- Utilisez deux colonnes distinctes pour chaque ligne : une pour le montant 'prévu' (prévisionnel) et une pour le montant 'réel' dépensé.
- Calculez votre 'Reste à vivre' en soustrayant vos charges fixes et variables du total de vos revenus.
- Comparez vos prévisions aux dépenses réelles à la fin de chaque mois pour ajuster vos habitudes financières et atteindre vos objectifs d'épargne.